

## Top départ à Avenches

BROYE/VULLY

«Un peu de muscle et beaucoup de plaisir», telle est la devise du SlowUp du lac de Morat chaque année. Pour la 16<sup>e</sup> édition, le départ de cette joyeuse course sera donné le 26 avril, à Avenches, lançant les festivités du 2000<sup>e</sup> anniversaire de la cité.

A cette occasion, la cérémonie d'ouverture, à 10 h, accueillera des invités du monde politique et musical, tels que Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise ou Christian Tschanz, musicien et ambassadeur d'Avenches.

Le parcours reste identique et les 32 kilomètres autour du lac réjouiront une nouvelle fois les participants qui pourront les parcourir à pied, à vélo ou à patins à roulettes. De la restauration et des animations seront présentes tout au long de la journée et du parcours.

Lors de son assemblée générale, mardi 17 mars, l'association a communiqué le bilan de l'édition 2014. Accueillant 18 000 participants, le SlowUp 2014 a vécu une année record pour la faible participation. Cette baisse de fréquence est principalement due à un temps froid et une pluie intense lors de la manifestation.

Ce résultat n'a pas d'incidence sur les comptes de l'association puisque les contrats de sponsoring sont assurés. «En revanche, les sociétés locales qui participaient à la manifestation ont eu de la peine à rentabiliser leurs engagements», précise Elisabeth Rueggesser, secrétaire de l'association. **MG**

# Baisse du nombre de municipaux refusée

**CONSEIL COMMUNAL** Jeudi soir, les conseillers communaux ont refusé le préavis qui prévoyait le passage de sept à cinq municipaux dans un souci de professionnalisation de leur activité.

AVENCHES

Jeudi soir, lors du Conseil communal, les conseillers ont refusé de passer de sept à cinq municipaux avec 26 voix contre, 20 pour et 3 bulletins blancs. Ce préavis était une volonté de la Municipalité qui estime, au vu du développement de la commune, que leur engagement n'est plus en adéquation avec les tâches qui leur sont attribuées. «Nous sommes rétribués pour des équivalents de 20% alors qu'en réalité nous travaillons plutôt à 40%, voire 50%», précise Roxanne Meyer Keller, municipale (PS).

### Un changement nécessaire

Le préavis mis au vote jeudi soir proposait l'engagement de cinq municipaux comme suit: un syndic à 60%, un vice-syndic à 50% et trois municipaux à 40%. Cette répartition aurait permis aux élus d'être plus présents en journée et de faciliter la conciliation de leur fonction publique avec leur deuxième activité salariale. «Dire à son employeur qu'on travaillera à 40% pour la commune est plus simple que d'annoncer un 20% qui n'est pas correct», explique la municipale socialiste.

Dans son rapport, la commission technique a soutenu le préavis en mettant en avant les difficultés que présente la situation actuelle et en précisant que le travail d'un municipal ne peut pas être remplacé par un fonctionnaire communal. «Nous devons être en mesure de nous rendre



Les municipaux souhaitent réduire leur effectif afin de se professionnaliser. PHOTO PATRICE BIRBAUM

en personne aux représentations nécessaires», appuie Roxanne Meyer Keller.

### Commissions partagées

A l'inverse, la commission des finances a déploré la charge financière supplémentaire en cas d'acceptation du préavis. Un montant de 30 000 francs, selon la Municipalité. Autre argument avancé, le fait que l'appareil ait déjà été étoffé par l'engagement de chefs de service. La commission financière a également mis en cause le surnombre de dossiers pris en charge durant une législature.

Ces avis divergents ont suscité une discussion animée. Si certains redoutaient la non-représentativité de chaque parti au sein de l'appareil exécutif,

d'autres critiquaient la charge financière. La réelle conciliation avec une autre activité salariale dans le privé a également été soulevée. Finalement, quelques conseillers ont approuvé cette solution, estimant que «les municipaux savent mieux que quiconque ce dont ils ont besoin pour le bon fonctionnement de la commune».

### Déception et étonnement

Le refus du préavis, voté à bulletins secrets à la demande de Stéphane Ringgli (UDC), a suscité l'étonnement au sein de la Municipalité. «C'est une vraie déception et nous ne comprenons pas leurs arguments, réagit Gaetan Aeby, municipal (PLR). C'est un manque de réflexion pour le bien-être de la commune.» Par expérience,

il confirme le fait que la conciliation avec une autre activité salariale devient de plus en plus compliquée avec l'organisation actuelle. «Avec des projets tels que l'agrandissement du collège, je dois pouvoir m'impliquer plus», explique le municipal.

Cet échec ne changera pas la décision de Roxanne Meyer Keller de se présenter pour la prochaine législature: «On fera avec mais je pense que nous devons forcément revenir à la charge si nous voulons gagner en efficacité.» Pour Gaetan Aeby, la décision du Conseil remet en cause son avenir en tant que municipal: «Il y a de fortes chances que je ne me représente pas. J'espère que les 26 conseillers qui étaient contre le préavis se présenteront afin d'assumer leur décision.» **MÉLANIE GOBET**

### En bref...

► Deux conseillers ont été assermentés lors du Conseil. Il s'agit de Vincent Baltensperger (PLR) et de Christian Stucki (PLR).

► Le bureau du Conseil a fait part de la démission de Joao Oliveira (PLR).

► Le préavis du règlement concernant le subventionnement des études musicales a été accepté à l'unanimité.

► Un crédit de 66 000 francs a été accordé à la Municipalité pour le rafraîchissement du marquage routier de la RC 601. Pour rappel, la commune recevra prochainement des indications sur les tronçons routiers qui seront subventionnés pour la pose d'un tapis réduisant les nuisances sonores. Le rafraîchissement de la RC 601 ne sera pas réalisé avant la décision.

► La pose d'une membrane sur la route de Chandon, à Oleyres, a été acceptée à l'unanimité pour un montant de 59 000 francs.

► Pour un montant de 50 000 francs, un revêtement de finition au chemin des Artisans sera posé. A l'unanimité, les conseillers ont accepté l'amendement qui proposait un amortissement de cette dépense en 15 ans, plutôt que 30 ans. **MG**

## Croisières thématiques

VULLY/LAC

Plusieurs croisières touristiques sont proposées sur le lac de Morat par la société «Drei Seen Schifffahrt» cette année. Sur plusieurs thématiques, elles emmènent les participants à la rencontre de la région du Vully et ses alentours.

Des croisières sur le thème «Archéologie et histoire» proposeront aux participants de longer le port romain d'Avenches ou la côte du Vully en écoutant les récits d'un historien sur les Celtes du Mont-Vully ou la viticulture ancienne. A la fin de la croisière, les participants se rendront au musée de Morat. Prix adultes: 65 francs et enfants: 25 francs. Le départ est donné à Morat les 10 et 18 avril ainsi que les 8 et 23 mai.

Organisées en collaboration avec l'ASPO/Birdlife Suisse et l'Association de la Grande Caricaie, les croisières «Nature Pure» complètent l'offre touristique lacustre. Elles permettent à un large public de découvrir les valeurs naturelles de la rive sud du lac de Neuchâtel.

Les excursions ont lieu en soirée ou tôt le matin. Après avoir embarqué à Sugiez, les passagers font une halte au centre-nature Birdlife pour une courte visite. Le voyage se poursuit à travers les réserves naturelles afin d'observer les traces du castor ou profiter du spectacle du coucher du soleil sur les roselières. Le programme 2015 comprend 10 excursions en français. **MG/COM**  
■ Inscriptions et renseignements sur [www.dreieensschiffahrt](http://www.dreieensschiffahrt) ou au 026 673 08 00.

## Biographie à travers les œuvres picturales

**ART** Roland Fasnacht expose au Pavillon ses œuvres réalisées de 1974 à 2014.



Les œuvres de Roland Fasnacht sont exposées au Pavillon jusqu'au 25 avril. PHOTO DR

MONTET/CUDREFIN

Roland Fasnacht, domicilié à Sugiez, est un aventurier de l'expression picturale. Depuis ses 20 ans, il a expérimenté une multitude de techniques pour réaliser ses œuvres surréalistes. Depuis samedi dernier et jusqu'au 25 avril, il expose au Pavillon Hoferundhofer, à Montet/Cudrefin une rétrospective de sa vie d'artiste, de 1974 à 2014, à travers ses réalisations.

A ses débuts, ses dessins provocateurs étaient plutôt sombres. Inspiré par l'anatomie et la biologie, il a ensuite découvert la peinture à la détrempe, sur bois, mettant un peu de couleur dans son art. Cette technique ancienne est une peinture dont les pigments sont liés par des émulsions naturelles (jaune d'œuf)

ou artificielles (colles).

Le peintre, qui ignore souvent où son œuvre va le conduire, laisse ensuite son inspiration divaguer au travers d'autres réalisations à l'acrylique ou à l'aquarelle. Lors de l'exposition, des toiles récentes de plus d'un mètre carré seront présentées au public.

A 62 ans, l'artiste a déjà exposé dans de nombreuses galeries à Genève, Sursee ou encore Sion. Bien que ses œuvres soient principalement abstraites, elles ne sont pas dénuées de sens et incitent à la réflexion. **MG**

■ Exposition du 21 mars au 25 avril. Heures d'ouverture: du jeudi au dimanche, de 14 h à 19 h. Plus d'informations sur [www.hoferundhofer.ch](http://www.hoferundhofer.ch)

## Première mondiale pour Just for Smiles

**POLYHANDICAP** La fondation livre les résultats encourageants d'une étude.

BROYE

La fondation Just for Smiles, basée à Villeneuve, offre des moments d'évasion aux personnes en situation de polyhandicap en leur proposant des journées en plein air, soit en voilier, en randonnées accompagnées ou sur des pistes de ski en tandem. C'est justement sur ce dernier point que la fondation a livré hier, à Villars-sur-Ollon, les résultats d'une enquête. Ces premiers résultats d'une étude jamais menée mettent en évidence l'effet stimulant du tandem ski sur les jeunes handicapés. Lors des slaloms, les jeunes en situation de polyhandicap ont réagi comme des enfants en pleine santé.

Y a-t-il de nouvelles pistes à explorer pour la rééducation? C'est à cette question que la fondation Just for Smiles et un groupe de scientifiques tentent de répondre en menant cette étude unique. Installés dans des tandems skis, 17 jeunes de 8 à 16 ans en situation de polyhandicap ont été bardés de capteurs électroniques mesurant leur posture, leur vitesse, leur température, entre autres. Ces capteurs enregistrent une foule de paramètres alors que les enfants dévalent les pistes. «L'idée étant de démontrer scientifiquement comment les enfants réagissent à ce «bon stress». Et le cas échéant, d'ouvrir de nouvelles voies à la rééducation, dans l'espoir d'améliorer la prise en charge des patients», fait remarquer Terence



Les tests ont été menés avec des tandems skis. PHOTO DR

Wilsher, chef de projet pour la fondation broyarde.

«Les premiers résultats sont très encourageants, on peut même parler d'une excellente nouvelle», explique Diane Schmied, assistante de recherche qui a analysé les résultats. L'unité de neuropédiatrie et neuro-réhabilitation pédiatrique du CHUV et la Haute Ecole de santé vaudoise participent à cette étude.

Techniquement, cette prise de données était déjà un défi. Les résultats ont été comparés à ceux d'un groupe test d'enfants «sains». Le nombre et l'amplitude des réactions sont identiques, c'est déjà une découverte en soi. «Il s'agira de pousser plus loin la collecte de données en analysant cette fois-ci la qualité de ces réactions», signalent les responsables de Just for Smiles. **RG/COM**

## Exposition de Salzani



Une œuvre de Flaviano Salzani, sculpteur. PHOTO DR

AVENCHES

Pour sa 39<sup>e</sup> saison, la Galerie du Château, à Avenches, ouvre ses portes sur les œuvres de Flaviano Salzani, sculpteur et peintre fribourgeois. Pour la sixième fois en terre avanche, l'artiste présentera une septantaine de travaux récents sur le thème «des maisons, surtout des bêtes aussi...» du 28 mars au 3 mai.

L'autodidacte dessine ou sculpte au gré de ses envies. Amoureux de la terre cuite et des matériaux de récupération, il ressent depuis quelques années le besoin de jouer avec les traits qu'offrent les crayons. Le dessin et les collages sont désormais parties intégrantes de ses œuvres.

Flaviano Salzani, né à Fribourg en 1957, expose notamment à Belfaux, au cimetière de Riaz et à la salle VIP Swisscom à Fribourg. Outre ses nombreuses expositions, il enseigne le modelage dans un centre de formation pour adultes et handicapés. **MG/COM**

■ Vernissage samedi 28 mars, à 17 h, en présence de l'artiste. Ouvert au public du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Artiste présent le dimanche.